Processus ASEM (réunion Asie-Europe): perspectives et priorités pour les 10 années à venir

2000/2243(COS) - 13/06/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Elmar BROK (PPE-DE, D) sur le processus ASEM (Réunion Asie-Europe), le Parlement européen se rallie largement à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). Pour l'essentiel, le Parlement se félicite de l'engagement pris par les dirigeants de l'ASEM, de soutenir les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit et demande que tout État qui ne respecte pas cet engagement soit exclu des sommets, réunions et programmes. La plénière insiste en outre pour que les participants au processus ASEM intensifient le dialogue politique sur ces questions de façon à renforcer l'assise commune pour la coopération au sein des États membres et à l'égard des pays tiers. Les progrès dans ce domaine devraient en outre être inscrits à l'ordre du jour de chaque sommet. La plénière a en outre insisté pour que l'Union adopte des mesures globales en vue de lutter contre les maladies infectieuses dans ces pays ainsi que pour une plus grande attention aux droits de la femme et aux droits fondamentaux des travailleurs. Une attention particulière devrait en outre être accordée au pilier culturel de ce processus. Elle insiste enfin sur l'élargissement de l'ASEM à certains pays tels que l'Inde, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande et plaide pour un renforcement du dialogue parlementaire Asie-Europe dans le cadre de l'ASEP.